



Commune d'IZIEU (Ain)
25, rue des Lauzes
01300 IZIEU
Téléphone (04 79 87 23 00)
mairie-izieu@orange.fr

Procès-verbal

Séance du conseil municipal du 12 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le douze du mois de janvier à dix-neuf heures et huit minutes, le conseil municipal de la commune de Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

Date de la convocation : 05.01.2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Absent : 1

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis
PLANTIER-CHÂTEAU Josiane
DURAND-DAVIES Delphine
JULLIEN Chantal

LACOUR Yves
LUTRIN Pierre
VANBERVLIET Michel
VILLIER Julien

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Secrétaire de séance : DURAND-DAVIES Delphine.

Ordre du jour :

1- Approbation du procès-verbal du 1er décembre 2025.

Délibération n° 48-2025 : Modification à apporter concernant la limite d'un terrain potentiel en indivision « jusqu'à la première plate-forme de retournement ».
Voté à l'unanimité.

Délibération n°01-2026

2 - Délibération pour demandes de subvention :

Jeunes sapeurs-pompiers bord du Rhône : 100 €
Banque alimentaire de l'Ain : 100 €
Voté à l'unanimité.

3 - Délibération pour le S.I.E.A. - modernisation de l'éclairage public

28 points lumineux déjà équipés de luminaire led
39 points lumineux équipés d'ampoules sodium dont 8 points lumineux en mauvais état.
5 coffrets de commande alimentent et gèrent les points lumineux grâce à une horloge astronomique à remplacer par des modules de télégestion communicants en GMS.

Proposition 1 :

Relamping ampoules led + luminaires et kits rétrofit led (transitoire) :
31 luminaires relampés avec ampoule led
8 luminaires remplacés par des modèles Australe et 2 luminaires dit 4 faces modèle Beauregard ou Jargeau + crosses (façades Mémorial route de Lambraz).
Montant des travaux : 21 600 € TTC
Reste à charge de la commune : 14 300 € TTC
Possibilité de financement Intracting avance de trésorerie = 11 500 € (emprunt au taux de 2% remboursable sur 12 ans maximum) soit 1 100 € /an pendant 12 ans.

Proposition 2 :

Luminaires + kits rétrofit led (optimale) :
8 luminaires led modèle Australe + 2 luminaires 4 faces + crosses
31 kits rétrofit led pour luminaires existants 4 faces secteur bourg
5 modules de télégestion 4G installés en armoire de commande.
Montant des travaux : 33 600 € TTC
Reste à charge de la commune : 24 300 €
Possibilité de financement Intracting avance de trésorerie montant maximum = 19 500 € (emprunt au taux de 2% remboursable sur 12 ans maximum), soit 1 850 €/an pendant 12 ans.

Le conseil municipal ne souhaite pas délibérer sur cette fin de mandat. Voté à l'unanimité

Délibération n°02-2026

4 - Délibération pour les contributions financières de la commune concernant le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain)

Au titre de 2026, l'évolution de l'indice par rapport à l'année précédente est de 0,89%.

Montant de la contribution financière pour la commune : 3 605,05 €

Coût de l'allocation vétérance alignée à 3,26 € par habitant soit pour la commune une contribution conventionnelle 2026 de 805,22 €.

Voté à l'unanimité.

Délibération n°03-2026

5 - Délibération pour l'ouverture de crédit d'investissement

Afin d'ouvrir les crédits nécessaires aux premières dépenses d'investissement de 2026. Selon l'article L.1612-1 du code Général des collectivités Territoriales, M. le Maire propose la possibilité, jusqu'à l'adoption du budget principal 2026, de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouvert de l'exercice 2025 par chapitre. Les crédits correspondants seront inscrits au budget lors de son adoption.

Voté à l'unanimité.

Délibération n°04-2026

6 - Délibération pour la facture de l'entreprise Barbier

Le devis accepté en mars 2025 s'élevait à 89 341,60 € TTC.

La facture reçue ce jour s'élève à 96 939,60 €

La différence de prix, soit 7 598,00 € s'explique par plusieurs modifications du procédé de rénovation des façades de l'église, jointage, nettoyage à haute pression. Quelques abattements sont offerts par l'entreprise.

Le conseil municipal accepte le supplément de 7 598,00 € en raison du changement de finitions au cours des travaux sur les façades de l'église.

Voté à l'unanimité.

Délibération n°05-2026

7 - Délibération sur au devis ONF travaux sylvicoles année 2026

Parcelle 14 b

Demande de subvention pour intervention en futaie irrégulière combinant relevé de couvert, dégagement des semis, nettoyage, dépressage et intervention sur les perches et remise en état, sapins de nordmann et feuillus. Montant des travaux : 7 647,15 € HT

Demande d'une subvention de la commune de 3 472,72 € auprès de l'ONF.

Voté à l'unanimité.

8 – Questions diverses :

- **INSEE** : recensement de la population en 2023 : 233
en 2025 : 229

- **Mail reçu le 01.01.2026** : déclaration de morsure d'une personne par un chien tenu en laisse sur le bord de la chaussée.

- **Taxes foncières :**

Propriétés bâties : un montant de 69 694€.

Propriétés non bâties : montant revenant à la collectivité en 2025 : 3 753 €

Terrains à bâtir et assimilés 263 €

soit un total de 4 016 €

- **Taxe d'habitation** : produits par la commune : 6 410 €.
- **Les travaux de vidéoprotection** ont commencé.
- **Proposition d'un repas** de fin de mandat pour les élus : le vendredi 13 février 2026.

Prochain conseil municipal : lundi 23.02.2026

Fin de séance : 21 heures

